

**MINISTERE DE L'ECONOMIE
NUMERIQUE, DES POSTES ET DE
LA TRANSFORMATION DIGITALE**

SECRETARIAT GENERAL

**AGENCE NATIONALE DE
PROMOTION DES TIC**



Burkina Faso
Unité – Progrès – Justice

Termes de référence

**Recrutement d'un consultant pour
l'évaluation finale du projet e-Burkina**

Août 2021

Table des matières

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA MISSION	3
II. OBJECTIFS	3
III. RESULTATS ATTENDUS	4
IV. PROFIL DU CONSULTANT	5
V. DUREE DE LA MISSION	5
VI. LIVRALES ATTENDUS	5
VII. DOCUMENTS A METTRE A LA DISPOSITION DU CONSULTANT :	6
VIII. FINANCEMENT	6

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA MISSION

Le projet e-Burkina a été mis en place pour contribuer à l'édification d'une administration publique et privée performante grâce à l'apport des TIC. Sa mission essentielle est d'améliorer la capacité et l'utilisation des TIC par les administrations publiques et privées grâce à la fourniture d'informations et de services électroniques et la promotion de l'entrepreneuriat dans l'économie numérique, avec un accent particulier sur l'agriculture et le secteur rural.

Dans le cadre de la clôture du projet, et conformément aux procédures de gestion des projets financés avec le concours de la Banque mondiale, le Gouvernement du Burkina Faso doit produire un rapport d'achèvement afin de rendre compte des activités exécutées par le projet, des résultats atteints et des leçons apprises. C'est à ce titre que le projet e-Burkina compte recruter un Consultant chargé de l'élaboration de ce rapport.

Le présent document constitue les termes de référence de ce recrutement.

II. OBJECTIFS

L'objectif global du rapport d'achèvement est d'une part, d'évaluer la performance d'exécution globale du projet et les résultats atteints par rapport aux objectifs initiaux et d'autre part, de mettre en place une base d'expériences pouvant contribuer à l'amélioration de la mise en œuvre des projets et programmes en cours et ceux à venir.

Les objectifs spécifiques pour atteindre cet objectif global se déclinent comme suit

- évaluer la pertinence, l'efficacité, l'efficience et la durabilité des interventions du projet, en prenant en compte les recommandations formulées lors des différentes missions de supervision de la Banque mondiale ;
- évaluer le niveau d'atteinte des résultats du projet de même que les changements obtenus en termes d'effets attribuables au projet e-Burkina.;
- identifier et documenter les leçons apprises de l'exécution du projet qui contribueront à l'amélioration de projets et programmes en cours et la formulation de futurs projets de transformation numérique du Gouvernement du Burkina Faso ;
- identifier les innovations introduites, analyser leur pertinence et évaluer leur niveau de contribution aux résultats et les possibilités de mise à l'échelle ;
- Documenter les contraintes objectives et opérationnelles d'exécution et mettre en évidence leurs implications sur les résultats du projet ;

- apprécier les modalités et conditions de mise en œuvre du projet, notamment celles relatives à l'interaction entre le e-Burkina, les partenaires d'exécution et les bénéficiaires ;
- apprécier le système de suivi-évaluation du projet, y compris les indicateurs de performance et les rapports d'avancement ;
- analyser les conditions et les modalités de mise en œuvre des procédures et recommandations, notamment en termes de (i) gestion environnementale et sociale, (ii) gestion financière, (ii) de passation de marchés.

III. RESULTATS ATTENDUS

Au terme de cette mission, les résultats attendus sont :

- la pertinence, l'efficacité et l'efficience de l'exécution et la durabilité des interventions du projet e-Burkina sont évalués ;
- le niveau d'atteinte des résultats du projet de même que les changements obtenues en termes d'effets attribuables au projet e-Burkina sont documentés ;
- la durabilité des réalisations, résultats et effets du projet e-Burkina sont évaluées et des recommandations formulées ;
- les leçons apprises de l'exécution du projet qui contribueront à l'amélioration de projets et programmes en cours et la formulation de futurs projets du Gouvernement du Burkina Faso sont identifiées et documentées ;
- les innovations introduites sont identifiées ; leur pertinence est analysée et leur niveau de contribution aux résultats et les possibilités de mise à l'échelle sont évalués ;
- les contraintes objectives et opérationnelles d'exécution sont documentées et leurs implications sur les résultats du projet sont mises en évidence ;
- les modalités et conditions de mise en œuvre du projet, notamment celles relatives à l'interaction entre le e-Burkina, les partenaires d'exécution et les bénéficiaires, sont appréciés ;
- le système de suivi-évaluation du projet, y compris les indicateurs de performance et les rapports d'avancement est apprécié ;
- les conditions et les modalités de mise en œuvre des procédures et recommandations, notamment en termes de (i) gestion environnementale et sociale, (ii) gestion financière, (ii) de passation de marchés sont analysées .

IV. PROFIL DU CONSULTANT

La mission sera conduite par un consultant individuel disposant d'une expérience dans le domaine de l'évaluation des projets et programmes financés par la Banque mondiale (une connaissance dans le domaine du numérique serait un atout). Il devra être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau BAC+5 dans les domaines des sciences sociales (Droit, Economie, Sociologie,...), justifiant d'au moins dix (10) ans d'expérience dans la conduite de missions d'évaluation de projets et programmes de développement, d'une parfaite connaissance dans le domaine du numérique ; et avoir conduit au moins trois (03) missions d'évaluations finales de projets de taille et de complexité similaires dont au moins deux (02) financés par la Banque Mondiale ces cinq (05) dernières années. Il aura en charge la coordination et l'élaboration du rapport d'évaluation.

Il se fera seconder par un assistant spécialisé dans le domaine du numérique ayant le profil suivant : être un expert en gestion de projets informatiques de niveau BAC+5 au moins, et justifier d'au moins deux (02) ans d'expérience dans les missions d'évaluation de projets et programmes de développement.

V. DUREE DE LA MISSION

La durée de la mission est évaluée à quatre (04) mois y compris les délais de validation des livrables.

VI. LIVRALES ATTENDUS

Les livrables attendus de la mission sont :

- une note de cadrage ;
- un rapport provisoire de la mission intégrant les rencontres et entretiens effectués. Ce rapport provisoire fera l'objet d'améliorations progressives lors d'un atelier des parties prenantes ;
- un rapport provisoire intégrant les amendements issus de l'atelier et les recommandations à formuler lors d'un atelier des parties prenantes ;
- un rapport final validé et un document synthétique destiné à l'impression et à la vulgarisation au grand public, lors d'un atelier des parties prenantes.

Tous les rapports devront être déposés en cinq (05) exemplaires chacun en version physique et électronique.

N.B : les ateliers liés aux rapports provisoires et final sont pris en charges par le consultant.

VII. DOCUMENTS A METTRE A LA DISPOSITION DU CONSULTANT :

L'ANPTIC mettra à la disposition du Consultant toute la documentation nécessaire à la bonne exécution de sa mission.

VIII. FINANCEMENT

L'étude sera financée par le budget du projet e-Burkina en sa composante 4.